



PROCÈS VERBAL

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 AOÛT 2020

Tenu le mercredi 19 août 2020 à 18h00 en ligne



Association des étudiantes et des étudiants
de Laval inscrits aux études supérieures

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUIVANTS :

Jeremy Bernard Médecine
Sabrina Bourgeois Sciences sociales
Quentin Maridat Sciences sociales
Louis-Vincent Courchesne Sciences de l'administration
Roxanne Gaudreault Sciences de l'administration
Rosie Kasongo Sciences de l'administration
Chance Gloria Dedji Théologie et sciences religieuses
Claude Junior Charles Études supérieures et postdoctorales
Ousmane Z Traore Sciences de l'agriculture et de l'alimentation
Atasse Koulete Dovene Lettres et sciences humaines
Gabriel Lamothe Médecine
Audrey Laberge-Carignan Sciences et génie
Gaultier Pasols Sciences de l'administration
Louisanne Tardif-Leblanc Aménagement, architecture et arts visuels
Vivianne Trépanier Aménagement, architecture et arts visuels

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF SUIVANTS :

Aurèle Fanny Deutch Nguelieu Présidente
Perpétue Adité V.-p aux affaires internes*
Nina Tomaszewski V.-p. aux affaires financières et au développement
Karine Denis V.-p. aux études et à la recherche*
Laurent Francis Ngoumou V.-p. aux affaires externes*
Louis-Xavier Lamy Secrétaire général

* Membres sans droit de vote et ne faisant pas partie du quorum.

SONT PRÉSENT.E.S LES OBSERVATEURS – TRICES SUIVANT.E.S :

Dahney Corielan ÉTI
Laure Gosselin Droit
Adèle Clapperton-Richard Foresterie, géographie et géomatique
Thomas Stéphane Nguema Evie Candidat
Lydia Arsenault Ancienne exécutante

SONT ABSENT.E.S LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUIVANTS :

Ben Rachid Manli Droit
Sophie Tremblay Pharmacie
Ibrahim Gbetnkom FSE
Serigne Babacar Fall FSE
Alessandro Pozzi Sciences sociales
Stéphane Pisani Sciences de l'administration
Gabriel Savard Sciences et génie
Ons Marsit Médecine
Asma Ben Hassine Sciences infirmières

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Aurèle Fanny Deutcha Nguelieu constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 18h.

2. NOMINATIONS DE LA PRÉSIDENTE ET DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Résolution n°1

Proposée par : Aurèle Fanny Deutcha Nguelieu

Appuyée par : Quentin Maridat

Que Jimena Ruiz Aragon agisse à titre de présidente d'assemblée et que Louis-Xavier Lamy agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Proposition adoptée à l'unanimité

3. LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

La présidente d'assemblée se présente et procède à la lecture de l'ordre du jour. Elle demande s'il y a des modifications à apporter.

Résolution n°2

Proposée par : Chance Gloria Dedji

Appuyée par : Claude Junior Charles

Que soit adopté l'ordre du jour.

Quentin Maridat demande l'ajout à l'amiable d'un du point 8.1 : destitution d'un membre du comité exécutif.

Le point est ajouté à l'ordre du jour à l'amiable.

Chance Gloria Dedji fait remarquer que l'ordre du jour est ambitieux, et il souhaite que l'ordre du jour soit raccourci pour ne garder que l'essentiel.

Aurèle Fanny Deutcha Nguelieu annonce la présence d'un invité, André-Anne Lefebvre, qui vient présenter l'UTILE. Elle demande que son invité puisse présenter en priorité.

C'est accepté à l'amiable.

Laurent Francis Ngoumou demande quel officier est le sujet du point destitution d'un officier.

Nina Tomaszewski souhaite supprimer le point 10.1 pour alléger l'ordre du jour.

Le point est supprimé à l'amiable.

Laurent Francis Ngoumou demande qui a mis le point de destitution. Il explique que c'est une surprise et il se demande comment le point se retrouve à l'ordre du jour.

Chance Gloria Dedji souhaite que le point climat de travail soit inversé avec le point 8.4.

Le point est inversé à l'amiable.

Pas de demande de vote

L'ordre du jour amendé est adopté à l'unanimité

L'ordre du jour adopté va comme suit :

ORDRE DU JOUR

18h00

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2. Nominations de la présidence et du secrétaire d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 17 juin 2020
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 25 juin 2020
6. Lecture et adoption du procès-verbal du 21 juillet 2020
7. Communication de la présidente
8. Ressources humaines
 - 8.1 Destitution du CE
 - 8.2 Démissions du CA
 - 8.3 Nomination au CA
 - 8.4 Rapports mensuels du comité exécutif
 - 8.5 Comité ad hoc sur le climat de travail
 - 8.6 Comité des ressources humaines (recrutement – 1 poste d'admin)
 - 8.7 Comité de suivi des CCC (recrutement- 1 poste d'admin, 1 poste d'officier-ère)
 - 8.8 Comité BSC (recrutement -1 poste d'admin)
9. Élection de la vice-présidence aux droits étudiants
10. Affaires externes
 - 10.1 Adhésion à l'UTILE
 - 10.2 Territoires autochtones non cédés
 - 10.3 LPU
11. Calendrier des instances
12. Affaires nouvelles (Varia)
13. Date du prochain CA
14. Levée de l'assemblée

10.1. UTILE

Andrée-Anne Lefebvre fait la présentation de l'UTILE.

Elle est chargée aux affaires externes pour l'UTILE, qui travaille pour l'implantation de logement abordable. L'organisme travail contre la gentrification, et ses membres sont majoritairement des associations étudiantes. Ses objectifs sont de promouvoir le logement abordable à travers l'actuelle crise du logement. L'UTILE a un site web qui comporte de nombreuses informations et ressources qui peuvent être partagées avec les membres. Il y a seulement 8% des étudiants en résidence au Québec, la majorité des autres sont sur le marché locatif. La CADEUL leur avait fourni des informations

statistiques sur ses membres, mais l'AELIÉS n'a pas donné de telles informations, ce qu'elle espère qui changera si l'AELIÉS devient membre. L'organisme cherche à développer du logement abordable afin d'améliorer l'offre pour les étudiants. Il est de plus en plus dans la capacité de développer du logement. Elle cherche à créer un réseau pour que les associations se soutiennent dans la création de logements abordables. L'adhésion coûte 250\$ pour deux ans et permet aux associations de se joindre à l'AGREABLE, leur assemblée pour les associations.

Ousmane Z Traore souhaite comprendre concrètement quel est le bénéfice individuel pour les étudiants d'habiter dans les résidences de l'UTILE.

Andrée-Anne Lefebvre explique que le premier bâtiment sera opérationnel dans deux semaines. Les loyers sont calculés en termes d'abordabilité pour la ville dans laquelle ils se trouvent. Ce sont des appartements complets avec une cuisine.

Chance Gloria Dedji est préoccupé, parce que la présentation est très attrayante, mais il se demande s'il y a des non-dits. Il ne souhaite pas que des difficultés apparaissent après l'adhésion de l'AELIÉS.

Andrée-Anne Lefebvre explique que l'adhésion de 250\$ pour deux ans n'inclut pas d'engagement ou de frais cachés. En cas de projet immobilier auquel l'AELIÉS contribuerait, il s'agit d'un tout autre contrat. La recherche coûte environ 3000\$ pour le campus, mais ces frais ne sont pas engagés avec l'adhésion.

Départ de Andrée-Anne Lefebvre

Résolution n°3

Proposée par : Aurèle Fanny Deutch Nguelieu

Appuyée par : Jérémie Bernard

Considérant la nécessité de promouvoir, étudier et développer le logement étudiant abordable au Québec avec une formule COOP, que l'AELIÉS souscrive à une adhésion à l'UTILE.

Aurèle Fanny Deutch Nguelieu explique que plusieurs projets pour le logement abordable sont en cours, et ils se font de plus en plus connaître. Il s'agit d'un projet étudiant pour les étudiants. Elle mentionne que la planification du gouvernement en termes de logement n'inclut pas le logement étudiant. Il faut donc remédier à la situation.

Nina Tomaszewski demande un amendement à l'amiable.

Modifiée à l'amiable.

Proposition amendée :

Considérant la nécessité de promouvoir, étudier et développer le logement étudiant abordable au Québec avec une formule COOP, que l'AELIÉS souscrive à une adhésion à l'UTILE pour un montant de 250\$ pour deux ans.

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CA DU 17 JUIN 2020.

Considérant qu'une copie du procès-verbal du conseil d'administration du 17 juin a été envoyée à chaque membre du CA avant cette assemblée, le secrétaire d'assemblée est dispensé d'en faire la lecture.

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 JUIN 2020

Considérant qu'une copie du procès-verbal du conseil d'administration du 25 juin a été envoyée à chaque membre du CA avant cette assemblée, le secrétaire d'assemblée est dispensé d'en faire la lecture.

6. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 21 JUILLET 2020

Considérant qu'une copie du procès-verbal du conseil d'administration du 21 juillet a été envoyée à chaque membre du CA avant cette assemblée, le secrétaire d'assemblée est dispensé d'en faire la lecture.

Résolution n°4

Proposée par :

Appuyée par :

Que soient adoptés les procès-verbaux du 17 juin 2020, du 25 juin 2020 et du 21 juillet 2020.

Quentin Maridat demande que soit changé un élément du procès-verbal du CA du 17 juin. À la page 16, au paragraphe 1, il faut changer « CE » pour « CA. »

Chance Gloria Dedji appui cette modification et il demande que les abréviations « CE » et « CA » soient écrites en long plutôt qu'abrégées.

Pas de demande de vote

Procès-verbaux adoptés en bloc à l'unanimité

7. COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE

Aurèle Fanny Deutcha Nguelieu prend la parole sur ce point

Elle mentionne que le climat de travail au sein du comité exécutif s'est amélioré, mais que certains événements montrent que ce n'est pas encore parfait. Néanmoins, la collégialité s'est améliorée, tout comme le travail d'équipe. Elle souhaite faire part des projets portés par le comité exécutif. Elle est très fière des officiers, qu'elle juge très créatifs et très compétents. Elle pense que c'est bénéfique pour les membres, et que ce sera bénéfique pour l'équipe. Pour le secrétaire général, elle pense que son travail a été très bien depuis le début du mandat. Il a réformé les procès-verbaux et il a fait du recrutement pour les comités. Elle souligne également le travail de la vice-présidente aux affaires internes, qui a organisé plusieurs événements pour la rentrée. Elle salue le travail de la vice-présidente aux affaires financières et au développement, qui a planifié le déconfinement de la MMS et qui continue son bon travail. Elle félicite le travail sur les deux mémoires et les retraites de rédaction de la vice-présidente aux études et à la recherche. Du côté du vice-président aux affaires externes, elle souligne des améliorations, notamment pour le dossier de l'UTILE. Il y a du travail de recrutement à faire pour les employés.

Chance Gloria Dedji remercie la présidente pour sa communication. Il souligne avoir retenu des mots forts, qui l'ont rassuré. Il craint cependant qu'il y ait des contrastes entre ce qui a été dit et ce qui suit pour ce conseil d'administration. Au niveau des activités académiques, il mentionne l'augmentation des frais, et il se demande ce qui a été fait pour contrer ces hausses. Il se pose également des questions sur la rentrée.

Aurèle Fanny Deutcha Nguelieu explique qu'une grosse campagne va être entamée avec la rentrée pour la réduction de la facture scolaire. Elle souligne qu'il y a un travail très fort pour planifier cette campagne, qui risque d'être difficile.

Sabrina Bourgeois demande si le climat de travail est responsable des démissions au sein de l'AELIÉS. Elle demande également si les appels hebdomadaires avec le vice-rectorat continuent durant la période actuelle.

Aurèle Fanny Deutcha Nguelieu mentionne qu'il y a eu le départ de l'employé et la démission de Lydia Arsenault, il n'y a pas eu deux démissions. Effectivement la démission de Lydia Arsenault est liée au climat de travail. Elle mentionne aussi que les appels avec le vice-rectorat vont reprendre dès septembre.

8. RESSOURCES HUMAINES

8.1. Destitution d'un officier

Résolution n°5

Proposée par : Quentin Maridat

Appuyée par : Jérémy Bernard

Proposition de huit clos.

Demande de vote

Vote

Oui : 12

Non : 0

Abstention : 1

Huis clos

Résolution n°6

VU les dispositions de l'article 36.5 des Règlements généraux de l'Association ;

CONSIDÉRANT le comportement inadéquat répété du vice-président aux affaires externe depuis le début du mandat; CONSIDÉRANT l'absence de collaboration dont il fait preuve avec les autres membres du CE ; CONSIDÉRANT qu'il nuit aux intérêts et à l'image de l'Association par ses activités ou sa conduite dans le cadre de ses fonctions ; CONSIDÉRANT que plusieurs avis lui ont été transmis, constituant une gradation des avertissements ;

QUE le CA destitue le vice-président aux affaires externe, avec prise immédiate d'effet.

Officier destitué

Résolution n°7

Proposition de levée du huis clos.

Levée du huis clos

8.2. Démissions du CA

Louis-Xavier Lamy nomme la liste des démissions et des départs, qui va comme suit :

Samuel Yergeau

Vivien Kokou Tsogli

Josyane Turgeon

Nisrine Moubarak

8.3. Nominations du CA

Proposition des candidatures en bloc par Louis-Xavier Lamy.

Résolution n°8

Proposée par : Louis-Xavier Lamy

Appuyée par : Jérémie Bernard

Que soient élus Dahney Corielan et Laure Gosselin au conseil d'administration de l'AELIÉS.

Dahney Corielan se présente. Il est étudiant à la maîtrise en études internationales à l'école supérieure d'études internationales. Il est interne dans son association. Il souhaite s'impliquer au sein de CA pour avancer la cause étudiante.

Jérémie Bernard souhaite mentionner que les administrateurs prennent les décisions de manière individuelle malgré le fait qu'ils sont nommés par leurs associations.

Laure Gosselin se présente. Elle a terminé la maîtrise en droit de l'environnement. Vivien Kokou Tsogli lui a parlé de l'AELIÉS, et elle a toujours eu à coeur de s'investir dans les dossiers étudiants.

Pas de demande de vote

Dahney Corielan et Laure Gosselin sont élus à l'unanimité

Candidature de Adèle Clapperton-Richard *de facto* mise en dépôt en raison de l'absence de celle-ci.

8.4. Comité ad hoc sur le climat de travail

Jérémie Bernard explique que le comité ad hoc a été mis en place sans que les modalités d'application du comité aient pu être adoptées. Il est ouvert aux commentaires.

Résolution n°9

Proposée par : Jérémie Bernard

Appuyée par : Karine Denis

Que le comité ad hoc sur le climat de travail agisse selon les modalités ci-dessous:

- Mandat : Produire un rapport détaillé de l'état de la situation en rencontrant chaque intervenant (employé(e)s et exécutant(e)s) de l'AELIÉS de façon indépendante, individuelle et confidentielle. Le rapport conçu par le comité énumérera des recommandations à mettre en place au sein de l'AELIÉS pour favoriser un meilleur climat de travail entre exécutants, entre exécutants et employés, et entre employés. Celui-ci devra être déposé et discuté au CA de septembre 2020.

- Portée : Tous les intervenants internes de l'AELIÉS que le comité juge nécessaire de questionner. Chaque intervenant à l'AELIÉS étant convoqué par le comité ad hoc a le droit fondamental de ne pas témoigner s'il le désire, et chaque intervenant a le droit d'avoir la présence d'un membre externe agissant en tant que témoin.

- Composition : Un total de 3 ou 5 administrateurs, qu'ils soient membres ou non du comité RH, compose les membres siégeant sur le comité ad hoc et avec droit de vote. Les exécutants et employés ne peuvent y siéger sous raison de conflit d'intérêts. L'élection d'une présidence et d'un secrétaire du comité devra être effectuée dès la première rencontre de ce dernier. La présidence du comité n'agit que pour présider les rencontres et pour guider les recommandations du comité. Elle ne possède aucun pouvoir de plus que les autres membres du comité.

- **Consultation** : Le comité ad hoc peut consulter les membres du comité RH s'il le juge nécessaire afin d'avoir davantage de précisions. Les membres du comité peuvent avoir recours à des experts en ressources humaines à l'Université pour orienter ses recommandations, tout en gardant les conflits/situations présentes à l'AELIÉS le plus confidentiels possible dans le but de ne pas porter préjudice à l'AELIÉS en tant que personne morale, à ses membres ou bien à ses exécutant(e)s/employé(e)s.

- **Confidentialité** : Les membres du comité ad hoc doivent obligatoirement signer un accord de confidentialité avant la première rencontre. Dans l'éventualité où cet accord serait brisé, la personne en cause est imputable.

- **Temporalité** : L'enquête menée par le comité n'est pas limitée à une période précise. Les témoignages peuvent porter sur des événements qui se sont passés il y a plusieurs mois de cela, tant que ces derniers sont jugés pertinents par les membres du comité pour faire l'état global de la situation.

Chance Gloria Dedji était de ceux qui ne pensaient pas faire face à une solution insoluble. Il n'est pas à l'aise avec le fait que le comité ait été adopté. Il comprend cependant aujourd'hui que la situation a pu affecter psychologiquement des officiers. Sachant qu'il faut aller encore une fois dans le sens de la résolution pacifique, qu'est-ce qui empêche d'agir objectivement? Il note que différents partis se sont mutuellement accusés de choses similaires. Il rappelle qu'il avait été question de la possibilité d'avoir une personne pour soutenir les personnes interrogées par le comité. Il note qu'il faut ajouter à la portion mandat la notion d'impartialité.

Jérémy Bernard rappelle que le comité a été mis en place, mais qu'il n'y a pas eu d'adoption de modalité, et il n'y a pas eu d'élections sur le comité. Le comité ad hoc n'a donc pas de lien avec la décision qui a été prise préalablement. Il souligne que dans la portion « portée », il y a la notion d'une aide externe et du choix volontaire de témoigner. La notion de confidentialité est également abordée, ce qui permet aux administrateurs de faire leur enquête de façon impartiale.

Sabrina Bourgeois remercie Jérémy Bernard pour le travail, bien qu'elle maintienne qu'il aurait été préférable de se parvenir d'une aide externe. Elle se demande comment il est possible que le comité émette des recommandations pour le conseil d'administration de septembre.

Jérémy Bernard a en effet rédigé la proposition avec le conseil d'administration de septembre parce que l'une des propositions adoptées au dernier conseil d'administration mentionnait le dépôt en septembre. Il mentionne que tout aide externe devra signer aussi une entente de confidentialité.

Aurèle Fanny Deutch Nguelieu remercie Jérémy Bernard pour la définition des modalités. Elle a des amendements à apporter en lien avec la temporalité.

Amendement proposé par : Aurèle Fanny Deutch Nguelieu

Appuyé par : Ousmane Z Traore

Ajout au début de la proposition initiale : **Le comité ad hoc sur le climat de travail, et dont la mission prend fin à la fin de son mandat qui s'étendra jusqu'au 30 septembre. Par conséquent :**

Aurèle Fanny Deutch Nguelieu explique que c'est pour définir les modalités du comité plus en détail.

Pas de demande de vote

Amendement adopté à l'unanimité

Sur la proposition

Amendement proposé par : Quentin Maridat

Appuyé par : Laure Gosselin

Que le mois de septembre soit changé pour le mois d'octobre.

Pas de demande de vote

Amendement adopté à l'unanimité

Sur la proposition

Ousmane Z Traore désire avoir des éclaircissements sur la nature et la portée des recommandations que le comité ad hoc peut faire.

Jérémy Bernard explique sa vision de la nature des recommandations qui peuvent être faites.

Louis-Xavier Lamy pose la question amenée par le comité exécutif en tant que son représentant : Le climat de travail englobera-t-il les conditions d'élection des officier.e.s en plus d'encadrer leurs rapports de travail?

Jérémy Bernard fait remarquer que la notion de temporalité incluse dans la proposition répond à la question, c'est-à-dire que c'est laissé aux personnes interrogées.

Chance Gloria Dedji demande si depuis la dernière rencontre, le comité ad hoc n'a pas perdu sa raison d'être.

Jérémy Bernard pense que le comité est toujours pertinent et que le point précédent sur l'exécutant n'englobait pas l'entièreté du mandat du comité ad hoc. Même si les recommandations sont modestes, ce sera un pas en avant.

Chance Gloria Dedji explique que sa seconde préoccupation concerne un élément de réponse évoqué antérieurement. Au niveau du mandat, il se demande si les recommandations auront force de loi pour l'AELIÉS.

Jérémy Bernard est d'accord que la syntaxe peut porter à confusion, mais pour lui une recommandation est une mesure qui peut être mise en place, pas une mesure qui a force de loi. Ce sera au conseil d'administration de décider quoi faire avec les recommandations.

Demande de question préalable

Oui : 13

Non : 1

Question préalable adoptée

Vote sur la proposition

Oui : 14

Non : 0

Abstention : 2

Adoptée à la majorité

Jérémy Bernard propose de passer à l'élection des administrateurs sur le comité.

Ousmane Z Traore souhaite savoir la charge de travail.

Jérémy Bernard explique que c'est difficile à prévoir, mais il estime 8 à 10 heures de rencontre d'ici le mois d'octobre.

Ouverture de la mise en candidature pour le comité ad hoc

Laure Gosselin se présente.

Ousmane Z Traore se présente.

Jérémy Bernard propose Sabrina Bourgeois.

Sabrina Bourgeois demande un temps de réflexion.

Jérémy Bernard propose Louis-Vincent Courchesne.

Louis-Vincent Courchesne accepte.

Atassé Koulete Dovené propose Chance Gloria Dedji.

Chance Gloria Dedji décline.

Sabrina Bourgeois décline.

Prise de parole

Laure Gosselin note que le climat de travail semble être un enjeu important, et elle souhaite traiter l'enjeu. Elle pense qu'en tant que nouvelle administratrice, elle serait impartiale. De cette façon, elle pourrait aider et faire des recommandations objectives.

Laure Gosselin sort de la salle.

Ousmane Z Traore entre dans la salle

Ousmane Z Traore se présente. Au regard de la situation qui prévaut, il pense pouvoir aider et formuler des recommandations. Il a de l'expérience, et il pense pouvoir aider à l'amélioration du climat de travail.

Ousmane Z Traore sort de la salle.

Louis-Vincent Courchesne entre dans la salle.

Louis-Vincent Courchesne se présente. Il pense que c'est une expérience positive dans son champ d'études. Il est prêt à s'investir et à mettre le temps nécessaire dans ce projet. Il perçoit qu'une amélioration peut être faite et il souhaite contribuer.

Louis-Vincent Courchesne sort de la salle.

Jérémy Bernard souligne que ce sont trois belles candidatures qui auront un effet positif sur l'Association.

Résolution n°10

Proposée par :

Appuyée par :

Que soient élus en bloc les candidat-e-s.

Demande de vote

Vote

Oui : 12

Non : 0

Abstention : 4

Élus à la majorité

8.5. Rapport mensuel du comité exécutif

Résolution n°11

Proposée par : Aurèle Fanny Deutch Nguelieu

Appuyée par : Claude Junior Charles

Que soient adoptés les rapports mensuels du comité exécutif.

Pas de demande de vote sur l'adoption des rapports mensuels

Adoptés à l'unanimité

8.6. Comité des ressources humaines (recrutement – 1 poste d'admin)

Louis-Xavier Lamy explique le comité et les modalités entourant son fonctionnement et son rôle.

Ouverture de la mise en candidature

Karine Denis propose Dahney Corielan.

Dahney Corielan décline.

Perpétue Adité propose Rosie Kasongo.

Rosie Kasongo décline.

Point mis en dépôt par manque de candidature

8.7. Comité de suivi des CCC (recrutement- 1 poste d'admin, 1 poste d'officier-ère)

Louis-Xavier Lamy explique le comité et les modalités entourant son fonctionnement et son rôle.

Ouverture de la mise en candidature

Karine Denis se propose pour le poste d'officière.

Ousmane Z Traore propose Sabrina Bourgeois.

Sabrina Bourgeois décline.

Karine Denis explique vouloir venir en aide à ses collègues sur les comités. Elle mentionne que ce comité a un rôle important dans l'implication étudiante.

Résolution n°12

Que soient élue Karine sur le C des CCC.

Pas de demande de vote.

Élue à l'unanimité

8.8. Comité BSC (recrutement - 1 poste d'admin)

Louis-Xavier Lamy explique le comité et les modalités entourant son fonctionnement et son rôle.

Ouverture de la mise en candidature

Perpétue Adité propose Gaultier Pasols.

Gaultier Pasols décline.

Jérémy Bernard propose Ousmane Z Traore.

Ousmane Z Traore décline.

Point mis en dépôt par manque de candidature.

9. ÉLECTION DE LA VICE-PRÉSIDENTE AUX DROITS ÉTUDIANTS

Lydia Arsenault présente le poste. Elle explique que ce poste est directement fait pour venir en aide aux étudiants. Le poste est en lien avec l'employée aux droits étudiants, qui s'occupe des accompagnements.

La présidence d'assemblée explique que la présidence a reçu deux candidatures valides pour le poste, soit celles de Thomas Stéphane Nguema Evié et de Claude Junior Charles. Elle explique aux candidats les modalités de présentation au CA.

Claude Junior Charles sort de la salle.

Thomas Stéphane Nguema Evié

Il se présente. Il est étudiant-chercheur en droit. Depuis plusieurs années, il a été en marge de l'implication étudiante, mais cette année il a réellement voulu s'impliquer. C'est pourquoi il s'est présenté au poste de vice-président aux affaires financières et au développement, mais il a été très intéressé par la vice-présidence aux droits étudiants. Il aimerait mettre de l'avant les enjeux liés aux violences à caractère sexuel ainsi que la question du plagiat. Il souhaite que soient prises en compte plus de variables qui peuvent affecter la santé psychologique des étudiants et leur réussite académique. Il s'intéresse également à la question de la déréglementation des frais de scolarité.

Questions

Jérémy Bernard demande ce que ferait le candidat s'il rencontre quelqu'un sur le campus universitaire, et qu'il n'a que 30 secondes pour lui expliquer l'AELIÉS, que lui dit-il?

Thomas Stéphane Nguema Evié lui dirait que l'AELIÉS est l'Association qui représente les deuxièmes et troisièmes cycles pour les aider. Il donnerait sa carte pour que la personne puisse le contacter pour de l'aide.

Lydia Arsenault demande quelles deux capacités interpersonnelles il a qui en ferait un bon vice-président aux droits étudiants.

Thomas Stéphane Nguema Evié répond qu'il faut de l'empathie d'abord, et être disponible.

Karine Denis explique que plusieurs enjeux sont partagés entre vice-présidence aux études et à la recherche, et la vice-présidence aux droits étudiants. Comment envisage-t-il la collaboration entre ces postes.

Thomas Stéphane Nguema Evié serait disposé à collaborer d'une façon constructive sur les dossiers partagés entre ces deux postes.

Sabrina Bourgeois demande comment il compte gérer ses études à la maîtrise et au doctorat en plus de son implication au CE.

Thomas Stéphane Nguema Evié répond que c'est une question de planification.

Thomas Stéphane Nguema Evié quitte la salle.

Claude Junior Charles

Claude Junior Charles se présente. Il mentionne ses nombreuses implications au sein des associations de l'Université. Il explique que l'AELIÉS l'a aidé à son arrivée, et qu'il souhaite maintenant redonner à l'Association. Il félicite Lydia Arsenault sur son travail. Il mentionne sa proximité avec les étudiants et avec l'actuelle employée aux droits étudiants. Il mentionne qu'il a à coeur le crédo de l'avocat pour défendre les opprimés. Il a voulu se représenter après sa défaite lors des élections parce qu'il tient à l'AELIÉS. Il veut remplir son mandat de la meilleure des façons, soit de façon objective et intègre.

Questions

Jérémy Bernard demande ce que ferait le candidat s'il rencontre quelqu'un sur le campus universitaire, et qu'il n'a que 30 secondes pour lui expliquer l'AELIÉS, que lui dit-il?

Claude Junior Charles explique qu'il lui expliquerait sommairement et qu'il le référerait à la Maison Marie-Sirois.

Lydia Arsenault demande quelles deux capacités interpersonnelles il a qui en ferait un bon vice-président aux droits étudiants.

Claude Junior Charles lui répond l'empathie et le calme.

Karine Denis explique que plusieurs enjeux sont partagés entre vice-présidence aux études et à la recherche, et la vice-présidence aux droits étudiants. Comment envisage-t-il la collaboration entre ces postes.

Claude Junior Charles mentionne qu'il a fait le tour du plan d'action avec Lydia Arsenault, et qu'il comprend bien que les postes sont transversaux. Il veut donc tenir le flambeau de Lydia Arsenault et travailler de façon respectueuse avec tout le monde.

Chance Gloria Dedji mentionne qu'il n'y a métaphoriquement ni veuve ni orphelin à l'Université, mais qu'il y a des gens en situation minoritaire à l'Université. Il demande si Claude Junior Charles souhaite aussi les défendre.

Claude Junior Charles répond qu'il veut répondre aux enjeux qui touchent en particulier les étudiants aux cycles supérieurs, notamment les étudiants internationaux.

Chance Gloria Dedji demande comment il s'impliquerait pour faire décroître les frais étudiants des étudiants internationaux.

Claude Junior Charles répond qu'il va adjoindre sa voix à celles du comité exécutif et du conseil d'administration pour continuer cette lutte.

Claude Junior Charles quitte la salle.

Période de délibération

Résolution n°13

Proposition d'élection d'un vice-président aux droits étudiants.

Vote

Claude Junior Charles: 12

Thomas Stéphane Nguema Evie: 3

Chaise : 0

Abstention : 0

Claude Junior Charles est élu à la majorité

10. AFFAIRES EXTERNES

Le point est enlevé à l'amiable.

11. CALENDRIER DES INSTANCES

Résolution n°14

Proposée par : Louis-Xavier Lamy

Appuyée par : Karine Denis

Que soit adopté le calendrier des instances 2020-2021.

Ousmane Z Traore demande pourquoi les heures ne sont pas soumises.

Louis-Xavier Lamy lui répond que les heures des conseils d'administration ne devraient pas varier et que ce serait normalement 18h, mais afin d'éviter de se limiter, ce n'est pas indiqué.

Audrey Laberge-Carignan soulève l'Assemblée générale en septembre et demande des explications sur ce choix de date.

Aurèle Fanny Deutcha Nguelieu mentionne que c'est une décision du comité exécutif. Elle mentionne qu'elle voulait que le plan d'action soit soumis aux membres en Assemblée générale plus tôt que le mois d'octobre.

Perpétue Adité complémente que c'est aussi en lien avec le Forum qui a été fait en juin, ce qui signifiait qu'il n'était plus nécessaire de refaire un Forum avant l'Assemblée générale.

Pas de demande de vote

Adopté à l'unanimité

12. AFFAIRES NOUVELLES (VARIA)

Jérémy Bernard mentionne que c'est son dernier conseil d'administration en tant qu'administrateur. Il remercie le conseil d'administration pour le travail accompli durant les derniers mois et il souhaite une bonne continuité à ses collègues.

Karine Denis félicite Jérémy Bernard pour son implication, qui a été très appréciée.

Lydia Arsenault remercie le conseil d'administration pour ses bons mots lors de l'annonce de sa démission.

Atassé Koulete Dovenne demande si les rencontres sont toujours de cinq ou six heures.

Chance Gloria Dedji appuie le point de Atassé Koulete Dovenne. Il espère que le comité exécutif va faire des réunions moins lourdes à l'avenir.

Sabrina Bourgeois remercie Jérémy Bernard pour son implication. Elle mentionne qu'il s'en va la tête haute en ayant mis sur pied un comité important. Elle aimerait que les séances du conseil d'administration soient raccourcies et que le comité exécutif envisage une meilleure gestion de Basecamp.

13. DATE DU PROCHAIN CA

Le prochain conseil d'administration ordinaire sera le 23 septembre 2020.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Résolution n°15

Proposée par Louis-Vincent Courchesne

Appuyée par Jérémy Bernard

Que soit levée l'assemblée à 23h30.

Pas de demande de vote.

Fin de la séance du conseil d'administration à 23h30.



Louis-Xavier Lamy
Secrétaire général



Nina Tomaszewski
Présidente par intérim